

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Opérations régionales			
<i>Vérification des pratiques de gestion Secteur des Opérations régionales DATE D'APPROBATION : 2013-04-26</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
<p>1. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des opérations régionales devrait s'assurer que les responsabilités et les comptes à rendre de la Direction de la planification et de l'intégration opérationnelles sont clairement définis et diffusés au sein du Secteur et dans l'ensemble du Ministère.</p>	<p>Le Secteur a entrepris des activités qui appuient la recommandation, p. ex. la récente réorganisation au sein de la Direction de la planification et de l'intégration opérationnelles et la création de la Direction générale des opérations sectorielles.</p> <p>Autres activités planifiées/en cours :</p> <p>Réviser la description de travail du directeur, Planification des activités et mise en œuvre.</p> <p>Réviser/transmettre le mandat ainsi que les rôles et responsabilités de la Direction.</p>	<p>Automne 2013</p>	<p>État : Demande de clôture de dossier</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 décembre 2013 :</p> <p>La description de travail du directeur, Planification des activités et mise en œuvre, est achevée.</p> <p>À l'occasion de la réunion de la Direction générale, le 27 septembre 2013, le mandat et les priorités des trois directions et de la Direction générale tout entière ont été communiqués. On a rédigé un rapport récapitulatif, avec les constatations issues d'un travail de mobilisation. Les mesures de suivi ont été mises en ordre de priorité et les activités de suivi nécessaires ont été déterminées.</p> <p>SVE : Mis en œuvre. La recommandation sera close.</p>
<p>2. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des opérations régionales devrait évaluer la gestion et la mise en pratique des mécanismes de rétroaction et de communication</p>	<p>L'équipe de gestion des OR dressera une liste d'occasions d'améliorer les dialogues opportuns et bidirectionnels au sein du Secteur.</p>	<p>Octobre 2013</p>	<p>État : Demande de clôture de dossier</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 décembre 2013 :</p> <p>La direction a cerné des possibilités d'améliorer les communications bilatérales en temps</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Opérations régionales			
<i>Vérification des pratiques de gestion Secteur des Opérations régionales</i> DATE D'APPROBATION : 2013-04-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
internes afin de dégager des occasions précises d'améliorer les dialogues opportuns et bilatéraux au sein du Secteur.			<p>opportun avec le Secteur. Plusieurs de ces possibilités sont déjà mises en application : vérification extérieure des DG, discours du SMAP sur les événements sectoriels, événements sociaux informels (repas-partage des vacances, CCMTGC), communication du DG adressée par courriel aux équipes, rencontre personnelle des planificateurs régionaux, recours accru à la collaboration pour communiquer les documents).</p> <p>De plus, des stratégies à plus long terme ont été discutées et seront mises en œuvre par le groupe de gestion.</p> <p>SVE : Mis en œuvre. La recommandation sera close.</p>
3. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des opérations régionales devrait collaborer avec le Secteur des politiques et de l'orientation stratégique (SPOS) et le Secteur du dirigeant principal des finances (SDPF) pour faire en sorte que les processus et les procédures qui sous-tendent l'élaboration et la révision des politiques ainsi que la conception des programmes au sein du Secteur soient documentés et	<p>Les Opérations régionales s'associeront avec le SPOS et le SDPF pour faire en sorte que les processus et procédures ministériels soient transmis au personnel concerné, et que les employés aient accès à des outils ministériels.</p> <p>Les Opérations régionales mettront au point et diffuseront des processus internes pour veiller à ce que la documentation appuyant l'élaboration et la</p>	<p>Novembre 2013</p> <p>Mars 2014</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Opérations régionales			
<i>Vérification des pratiques de gestion Secteur des Opérations régionales DATE D'APPROBATION : 2013-04-26</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
conformes aux approches ministérielles.	révision des politiques et la conception des programmes fasse l'objet d'un suivi, et soit documentée et accessible.		
4. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des opérations régionales devrait documenter formellement la structure de gouvernance du Secteur, ainsi qu'officialiser le rôle de tout organisme de surveillance au moyen de cadres de référence documentés qui détaillent les pouvoirs, la responsabilité, la responsabilisation et les principes opérationnels. Par la suite, la structure de gouvernance ainsi que les rôles et responsabilités de tous les organismes de surveillance devraient être diffusés dans l'ensemble du Secteur.	<p>Le Secteur met en œuvre une structure de conseil de gestion visant à créer un processus décisionnel collectif qui englobera tous les DG relevant du sous-ministre adjoint principal des OR.</p> <p>Voici les activités qui seront entreprises</p> <p>1- Le cadre de référence, qui énonce les membres, le mandat, les rôles et les responsabilités du Conseil.</p> <p>2- Le calendrier des opérations de gestion de certaines activités périodiques telles que la planification des ressources humaines et des finances, la planification et les rapports ministériels et les demandes d'informations ministérielles.</p>	Octobre 2013	<p>État : <i>Demande de clôture de dossier</i></p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 décembre 2013 :</p> <p>Les OR ont créé la structure de gestion des OR (afin de conserver la désignation d'OR-CHD)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. On a établi le cadre de référence, la composition, le mandat et les rôles et responsabilités. 2. Un calendrier illustrant des activités périodiques particulières a été établi. 3. On a rédigé un plan de travail qui établit les priorités et les mesures de suivi, et qui fixe les responsables, les résultats attendus et les échéances. <p>Tout ce matériel sera présenté à la réunion du CHD des OR, les 15 et 16 janvier, pour acceptation.</p> <p>SVE : Mis en œuvre. La recommandation sera close.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Opérations régionales			
<i>Vérification des pratiques de gestion Secteur des Opérations régionales</i> <i>DATE D'APPROBATION : 2013-04-26</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
	3- L'élaboration d'un plan de travail du Conseil de gestion qui déterminera les priorités de gestion et les mesures de suivi à prendre ainsi que les responsables, les résultats attendus et les échéances.		
5. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des opérations régionales devrait songer à élaborer des orientations et des objectifs stratégiques officiels qui tiennent compte du double mandat unique du Secteur, soit l'exécution opérationnelle et l'élaboration de politiques et la conception de programmes. Au vu du dynamisme de l'environnement du Secteur, il faudra exiger une réévaluation régulière des orientations et des objectifs stratégiques, et s'assurer qu'ils demeurent harmonisés avec les objectifs opérationnels.	Le Secteur dresse un plan d'activités ministériel intégré qui comprendra et appuiera l'atteinte des objectifs au niveau des programmes, ce qui favorisera les progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques ministériels.	Mars 2014	